

Publié le 22 février 2021

La Fédération des élus des Entreprises publiques locales de la région Auvergne-Rhône-Alpes dans l'action !

La Fédération des Epl Auvergne-Rhône-Alpes a réuni son conseil d'administration le 17 février dernier, à l'Hôtel de Ville de Saint-Etienne, sous la présidence de Marion Canalès, adjointe au maire de Clermont-Ferrand, conseillère déléguée à Clermont Métropole et présidente d'Assemblia et de Clermont Auvergne.



Après un mot d'accueil chaleureux de **Gilles Artigues en sa qualité de Premier Adjoint au Maire et Président de la Spl Crématorium Montmartre**, le débat a porté sur la présentation des contours de **l'avant-projet de la loi 4D et des 24 amendements portés par la Fédération**

des Epl. Il s'agit de renforcer la gouvernance des Epl par les élus et les collectivités, d'élargir le contrôle et la transparence de gestion et de gouvernance des Epl et enfin d'assurer l'ouverture et la sécurisation des champs d'intervention et d'action des Epl à l'image du secteur universitaire ou de santé.

Les élus présents ont fait le point autour de l'impact de la crise sanitaire sur les Epl de la région et la mobilisation de la FedEpl pour les accompagner. Ils ont également échangé sur le Plan de Relance et son déploiement en région dont les mesures sont ouvertes aux entreprises publiques locales.

Les priorités pour 2021

La CA a également défini les priorités de la Fédération Aura pour l'année 2021. Il s'agira de porter la promotion du modèle de l'économie mixte auprès des collectivités territoriales singulièrement auprès des élus nouveaux suite aux municipales de 2020. Il s'agit également de densifier l'accompagnement des adhérents en allant le plus possible à la rencontre des élus présidents des Epl. **2021 sera l'année d'une action singulière en direction des Epl de régions de montagne**, avec leurs spécificités, afin de les associer encore plus à la vie de la fédération.

Enfin, le CA a fixé le calendrier 2021 de la Fédération régionale autour de **trois évènements majeurs** : une rencontre thématique avant l'été autour du thème « Entre relance et résilience, quelles attentes des collectivités de la part des Epl pour le mandat qui débute », la participation des Epl de la région au prochain congrès de Toulouse en octobre 2021 et enfin, la tenue d'une rencontre régionale annuelle avec l'AG 2021 et un échange thématique avec les partenaires de la Fédération régionale.